



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN ET MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'information

Paris, 2004-03-01

Service d'Information 2004, No. 03

SOMMAIRE

- [2004/040](#) - Plantes exotiques envahissantes dans la région OEPP
- [2004/041](#) - Plantes de prairie nord-américaines proposées à la plantation dans la région OEPP
- [2004/042](#) - Addition d'espèces de plantes envahissantes à la Liste d'Alerte de l'OEPP: *Crassula helmsii*, *Hydrocotyle ranunculoides* et *Solidago nemoralis*
- [2004/043](#) - Découverte de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* sur pommes de terre de consommation en Autriche
- [2004/044](#) - *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* trouvé en Finlande
- [2004/045](#) - Les Etats-Unis déclarent officiellement l'absence du *Potato spindle tuber pospiviroid* en production de pommes de terre de semence
- [2004/046](#) - Technique d'hybridation moléculaire pour la détection du *Potato spindle tuber pospiviroid*
- [2004/047](#) - Premier signalement de *Thrips palmi* au Mexique
- [2004/048](#) - Introduction de *Bactrocera cucurbitae* aux Seychelles et programme d'éradication
- [2004/049](#) - Situation de *Paysandisia archon* en Espagne
- [2004/050](#) - Détails sur la situation de *Spodoptera littoralis* en Italie
- [2004/051](#) - Etudes sur l'efficacité du iodure de méthyle contre des ravageurs forestiers
- [2004/052](#) - Nouveau chancre du poirier en Italie: addition de *Valsa ceratosperma* à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2004/053](#) - Nouvelles données sur *Phytophthora ramorum*
- [2004/054](#) - Réglementations du Canada pour *Phytophthora ramorum*
- [2004/055](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité (détection des organismes nuisibles réglementés)
- [2004/056](#) - Echelles BBCH: Stades phénologiques des mono-et dicotylédones
- [2004/057](#) - Nouvelle édition des Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires



OEPP *Service d'information*

2004/040 Plantes exotiques envahissantes dans la région OEPP

Le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes, sur la base de questionnaires renvoyés par les pays membres et de données assemblées par le Secrétariat, a effectué une évaluation préliminaire des plantes envahissantes potentiellement importantes pour la région OEPP. Il a distingué les plantes qui sont déjà présentes dans de nombreux pays, pour lesquelles des mesures nationales sont nécessaires afin de les supprimer et de les contenir et les plantes qui sont seulement présentes dans peu de pays, et pour lesquelles il est essentiel de limiter la dissémination vers d'autres pays par des mesures approuvées internationalement. Une première catégorisation des plantes envahissantes terrestres est la suivante :

Mesures nationales

Ambrosia artemisiifolia
Bidens frondosa
Fallopia japonica et espèces apparentées
Helianthus tuberosus
Heracleum mantegazzianum
Impatiens glandulifera
Impatiens parviflora
Lupinus polyphyllus
Prunus serotina
Rhododendron ponticum
Solidago canadensis
Solidago gigantea

Mesures internationales

Ailanthus altissima
Amelanchier spicata
Cyperus esculentus
Heracleum sosnowskyi
Panicum capillare
Panicum dichotomiflorum
Senecio inaequidens
Solanum elaeagnifolium

Une première catégorisation des plantes envahissantes aquatiques indique que celles que étaient considérées ont pratiquement toutes une distribution limitée dans la région OEPP, ce qui rend des mesures internationales pertinentes. Le Panel a aussi souligné le plus grand risque immédiat des espèces aquatiques suivantes:

Azolla filiculoides
Crassula helmsii
Elodea nuttallii
Hydrocotyle ranunculoides
Lagarosiphon major
Lemna minuta et *L. turionifera*
Ludwigia peploides et *L. uruguayensis*
Myriophyllum aquaticum

Comme les premières listes comprenaient peu d'espèces concernant spécifiquement les pays méditerranéens, le Panel concentrera ensuite son analyse sur cette région. Toutes les espèces ci-dessus feront l'objet d'une ARP, dans le but de proposer des mesures spécifiques recommandées par l'OEPP. Dans un premier temps, *Crassula helmsii* et *Hydrocotyle ranunculoides* sont ajoutées à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Source: **Groupe d'experts OEPP sur les espèces exotiques envahissantes, 2004-03.**

Mots clés supplémentaires : plantes envahissantes



OEPP *Service d'information*

2004/041 Plantes de prairie nord-américaines proposées à la plantation dans la région OEPP

En Amérique du Nord, des pépinières proposent aux jardiniers et aux responsables d'espaces verts une série de plantes de prairie qui peuvent être cultivées en mélange, ce qui reconstitue des communautés de plantes prairiales qui avaient, dans une grande mesure, disparu. Les parcs et jardins peuvent alors présenter des sections de plantes 'sauvages' ou 'indigènes' qui préservent et popularisent ces espèces. Ces plantes sont désormais également en vente en Europe et le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes s'inquiète pour deux raisons principales :

- 1) certaines sont apparentées de près à des plantes envahissantes connues (*Aster*, *Solidago*)
- 2) la plupart sont proposées en tant que plantes de jardin d'entretien facile, persistantes et compétitives (en d'autres termes potentiellement envahissantes)

Une évaluation du risque phytosanitaire a été menée dans un cas pilote: *Solidago nemoralis*, la verge d'or des bois. La conclusion a été qu'il s'agit d'une plante potentiellement envahissante en Europe et qu'il n'est pas souhaitable qu'elle soit largement plantée et utilisée. Cette espèce a été placée sur la Liste d'Alerte de l'OEPP et d'autres mesures sont à l'étude.

Source: **Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes, 2004-03.**

Mots clés supplémentaires : plantes envahissantes

Codes informatiques :SOONE



OEPP *Service d'information*

2004/042 Addition d'espèces de plantes envahissantes à la Liste d'Alerte de l'OEPP: *Crassula helmsii*, *Hydrocotyle ranunculoides* et *Solidago nemoralis*

Comme expliqué ci-dessus (SI OEPP 2004/040 et 2004/041), le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes a considéré que les espèces végétales suivantes devaient être ajoutées à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Crassula helmsii (Crassulaceae – Australian swamp stonecrop ou New Zealand pygmyweed)

Pourquoi Le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes a fait une première catégorisation des plantes envahissantes aquatiques et considéré que *Crassula helmsii* devait être ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Description *C. helmsii* est une plante pérenne aquatique ou semi-terrestre, avec des tiges rondes de 10-130 cm de long, flottantes ou rampantes (avec des racines qui se forment aux nœuds). Les feuilles sont opposées, sessiles et succulentes (4-20 mm de long, 0,7-1,6 mm de large). Les fleurs, blanches ou roses se développent de façon isolée à l'aisselle des feuilles (diamètre 3-3,5 mm). Les fleurs apparaissent en Europe entre juillet et septembre. Les fruits contiennent 2 à 5 graines elliptiques et lisses (0,5 mm de long). Dans le Royaume Uni, *C. helmsii* produit des fleurs mais pas de semences viables.

Des images sont disponibles sur Internet:

<http://www.btinternet.com/~shsol/invasiveweeds/crassula.htm>

<http://www.bioimages.org.uk/HTML/P30169.HTM>

Où *C. helmsii* est originaire d'Australie et de Nouvelle Zélande. Elle a été introduite intentionnellement en Europe (comme plante d'aquarium) et les principaux problèmes jusqu'à présent sont signalés dans les Iles Britanniques.

Région OEPP: Belgique (pas de détails), France (mentionnée comme nouveau taxon dans une liste d'espèces végétales présentes, mais aucun autre détail n'a pu être trouvé), Allemagne (premier signalement au début des années 1980, maintenant trouvé localement en Hessen, Mecklenburg-Vorpommern, Niedersachsen, Nordrhein-Westfalen, Rheinland-Pfalz, Schleswig-Holstein), Pays-Bas (trouvé pour la première fois en 1995 et 1996 dans une réserve naturelle près de Breda), Portugal (sa présence a été signalée, mais apparemment pas comme plante envahissante), Russie (signalée dans la région de Baikal), Espagne (sa présence a été signalée mais pour l'instant pas comme plante envahissante, Royaume-Uni (trouvée pour la première fois dans les années 1950 à Greensted Pond, Essex puis s'est disséminée ; maintenant présente dans plus de 650 sites dans les Iles Britanniques à partir du niveau de la mer jusqu'à 278 m, y compris à Alderney (notée pour la première fois en 1986), Guernesey (1989) et Irlande du Nord (1984, dans une mare à Gosford)).

Amérique du Nord: Etats-Unis (partie Sud-est). Dans certains Etats, *C. helmsii* fait l'objet de réglementations.

Océanie: Australie, Nouvelle Zélande.

Habitat Zones humides, eau douce stagnante ou à faible débit (par ex. étangs, lacs, réservoirs, canaux, fossés). Elle peut pousser dans une variété d'habitats aquatiques différents (eaux acides à alcalines, et même saumâtres). Elle peut pousser dans un sol détrempé et dans l'eau à des profondeurs jusqu'à 3 m.

Dans son aire de répartition naturelle, elle peut supporter une large gamme de variations climatiques: températures moyennes jusqu'à 30°C en été et -6°C en hiver, précipitations de 0,1-0,55 m en été (novembre-avril) jusqu'à 0,2 – 3 m en hiver (mai-octobre).

Dégâts La croissance végétative produit des tapis denses qui entrent en compétition avec la flore indigène. *C. helmsii* présente une croissance vigoureuse presque tout au long de l'année, sans aucune période de dépérissement pendant l'hiver. Elle peut obstruer des étangs et des canaux de drainage. Elle appauvrit l'écosystème pour les invertébrés et les poissons. Ces tapis végétaux peuvent constituer un danger pour les animaux de compagnie, le bétail et les enfants qui les confondent avec la terre ferme.



OEPP *Service d'information*

Dissémination	La dissémination locale est essentiellement assurée par la reproduction végétative. De petits fragments (aussi petit qu'un seul nœud sur 10 mm de tige) peuvent produire de nouvelles plantes. Ces petits fragments sont facilement transportés avec l'eau, la boue ou par la faune sauvage vers de nouveaux sites. En outre, la reproduction asexuée se réalise par la production en automne (au Royaume Uni) de courtes pousses aux entrenœuds très courts, appelés turions. Ils sont produits apicalement et flottent ou sont dispersés par le vent à la surface de l'eau. Ces turions semblent très efficaces pour coloniser de nouvelles zones. Au moins au Royaume Uni, <i>C. helmsii</i> produit des fleurs mais pas de semences viables. Apparemment, en Europe, la reproduction sexuée ne joue donc pas de rôle dans la multiplication et la dissémination de la plante. Sur de longues distances, le commerce de <i>C. helmsii</i> peut manifestement disséminer l'espèce.
Filières	Végétaux destinés à la plantation de <i>C. helmsii</i> (Sol/eau contenant des fragments de végétaux viables ou des semences?).
Risques éventuels	La lutte est très difficile (la lutte mécanique doit être évitée car elle produit plus de fragments qui sont capables de disséminer la plante, les herbicides (par ex. diquat) sont disponibles mais leur utilisation dans l'environnement peut être difficile, l'utilisation de matériau fournissant un ombrage dense est signalé comme une possibilité dans certaines circonstances). Au moins au Royaume Uni, <i>C. helmsii</i> a montré un fort potentiel d'envahissement. Une plus grande dissémination de cette espèce doit être évitée.
Source(s)	Brouwer, E.; Den Hartog, C. (1996) <i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, an adventive species on temporarily exposed sandy banks. <i>Gorteria</i> . 22(6), 149-152. Dawson, F.H.; Caffrey, J.M. (ed.); Barrett, P.R.F. (ed.); Murphy, K.J. (ed.); Wade, P.M. (1996) <i>Crassula helmsii</i> : attempts at elimination using herbicides. Management and ecology of freshwater plants. Proceedings of the 9th international symposium on aquatic weeds, European Weed Research Society, Dublin, Irish Republic, 1994. <i>Hydrobiologia</i> , 340(1/3), 241-245. Dawson, F.H.; Waal, L.C. de (ed.); Child, L.E. (ed.); Wade P.M. (ed.); Brock, J.H. (1994) Spread of <i>Crassula helmsii</i> in Britain. In: Ecology and management of invasive riverside plants, 1-14. John Wiley & Sons Ltd; Chichester; UK Dawson, F.H.; Warman, E.A. (1987) <i>Crassula helmsii</i> (T. Kirk) Cockayne: is it an aggressive alien aquatic plant in Britain? <i>Biological-Conservation</i> . 1987, 42(4), 247-272. Weber, E. (2003) Invasive plant species of the world. A reference guide to environmental weeds. CABI Publishing, UK, 548 pp. INTERNET Alien Plants Ecology in Spain. Plant invaders in Spain (check-list). 'The unwanted citizens' by Dana, E.D.; Sanz-Elorza, M.; Sobrino, E. http://www.ual.es/personal/edana/alienplants/ Centre for Ecology and Hydrology Dorset, UK. <i>Crassula helmsii</i> . Focus on control – an update. http://dorset.ceh.ac.uk/River_Ecology/Botany_Research/Botany_Research_Pictures/Crassula_Helmsii.pdf Flora of Northern Ireland. http://www.habitas.org.uk/flora/species.asp?item=4639 German Centre for Documentation and Information in Agriculture (ZADI). A map showing the distribution of <i>C. helmsii</i> in Germany. http://gis.zadi.de/scripts/esrimap.dll?name=florkart&cmd=mapflor&app=distflor&ly=gw&taxnr=6731 INRA Web Site. Index synonymique de la flore de France par Michel Kerguélen. http://www.inra.fr/flore-france/index.htm Invasive Non-Native Species in the UK. University of Liverpool. The Invasive Alien Species Project. Fact Sheet: 1. Invasive Alien Aquatic Plant Species. <i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, Australian Swamp Stonecrop by Dr Jon Huckle, 19th February 2002. http://www.appliedvegetationdynamics.co.uk/IAAPwebsite/FactSheet/Crassula.doc Invasive weeds. <i>Crassula helmsii</i> : an unwelcome invader by Jason Leach and Hugh Dawson. http://www.btinternet.com/~shsol/invasiveweeds/crassula/BRITWILD.DOC



OEPP Service d'information

Hydrocotyle ranunculoides (Apiaceae – floating (marsh) pennywort)

Pourquoi	Le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes a fait une première catégorisation des plantes envahissantes aquatiques et considéré que <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> devait être ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP.
Description	<p><i>H. ranunculoides</i> est une plante aquatique pérenne stolonifère, avec des feuilles flottantes et émergentes. Elle s'enracine sur les rives peu profondes des cours d'eau à faible débit. Ses feuilles sont réniformes (diamètre 2-6 cm), avec 3-7 lobes (les divisions de lobe s'étendent jusqu'à environ la moitié du limbe). De long pétioles (5-35 cm) partent du bord des feuilles (mais ils ont l'air de prendre naissance au centre de la feuille). Les fleurs (en ombelles) sont petites, blanches, verdâtres ou jaunes et émergent de la base des feuilles (chaque fleur a 5 petits pétales). En Amérique du Nord, la floraison a lieu en juillet et octobre. Les fruits font 1-3 mm de long, sont elliptiques à ronds et aplatis avec de légères nervures. De nombreuses racines fibreuses émergent des tiges au niveau des nœuds. En Europe, elle peut être confondue avec l'espèce indigène <i>H. vulgaris</i>.</p> <p>Des images sont disponibles sur Internet: http://www.habitas.org.uk/gardenflora/hydrocotyle_ranunculoides.htm http://www.btinternet.com/~shsol/invasiveweeds/hydrocotyle.htm</p>
Où	<p><i>H. ranunculoides</i> est indigène en Amérique du Nord et a été naturalisée en Amérique Centrale et du Sud.</p> <p>Région OEPP: Pays-Bas (trouvée pour la première fois dans des cours d'eau pendant l'été 1995, on soupçonne qu'elle se soit échappée de bassins de jardin. Depuis, sa répartition s'est rapidement étendue et elle est maintenant considérée comme très difficile à arrêter), Royaume-Uni (signalé pour la première fois comme naturalisée dans le sud-est dans les années 1980. Introduite par le commerce de pépinière pour les aquariums tropicaux et les bassins dans les jardins, en 2001 elle était signalé dans 71 sites, surtout dans le sud de l'Angleterre et du Pays de Galles, mais elle s'est répandue dans le nord-ouest de l'Angleterre). Sa présence est signalée au Portugal et en Italie. Selon van der Krabben et Rotteveel (2003), elle est aussi présente en Belgique et en France. Aux Pays-Bas, il est désormais interdit de vendre et de posséder <i>H. ranunculoides</i>.</p> <p>Amérique du Nord: Canada Etats-Unis (Alabama, Arizona, Arkansas, California, Delaware, Florida, Georgia, Illinois, Kansas, Louisiana, Maryland, Mississippi, New Jersey, New York, North Carolina, Ohio, Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, South Carolina, Tennessee, Texas, Virginia, Washington, West Virginia). Dans certains Etats (Illinois, New Jersey, New York), elle est considérée comme une espèce menacée.</p> <p>Amérique du Sud et Centrale: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica. Elle est probablement présente dans d'autres pays mais les données manquent.</p> <p>Afrique: Zimbabwe.</p> <p>Océanie: Australie (Australie occidentale). Trouvée pour la première fois en 1983, des mesures sont prises pour l'éradiquer et empêcher toute dissémination.</p>
Habitat	<i>H. ranunculoides</i> peut être trouvée dans des eaux à faible débit, en particulier des canaux, des digues, des lacs et des étangs. La croissance est plus abondante dans des sites eutrophes avec une forte disponibilité en matière organique.
Dégâts	<i>H. ranunculoides</i> forme des tapis denses de végétation entrelacée qui peuvent rapidement couvrir la surface de l'eau. Les plantes dépérissent en hiver, mais les pousses et les racines survivent dans la rive et le sol mouillé et régénèrent rapidement de nouvelles plantes au printemps. Dans les conditions du Royaume Uni, on a observé que les tapis de végétation pouvaient pousser jusqu'à 15 m à partir de la berge en une seule saison (soit approximativement 20 cm par jour). La partie foliaire peut atteindre 40 cm au-dessus de la surface de l'eau et les entrelacs de racines et de tiges peuvent plonger jusqu'à 50 cm sous l'eau. <i>H. ranunculoides</i> entre en compétition avec d'autres espèces végétales. Ses tapis denses de végétation posent problème pour les utilisations de loisir et peuvent avoir un impact négatif sur l'écosystème (diminution de la pénétration de la lumière dans l'eau, déficit d'oxygène, augmentation des risques de crues).



OEPP *Service d'information*

Dissémination	La dissémination locale est assurée par l'enracinement au niveau des nœuds, les fragments de racines et de tiges, et les semences. Les fragments de plante peuvent être transportés par l'eau vers de nouveaux sites. Les oiseaux aquatiques sont aussi capables de disséminer des fragments de plantes. Sur de longues distances, le commerce de plantes pour aquarium et les bassins dans les jardins peut aussi disséminer <i>H. ranunculoides</i> .
Filière	Végétaux destinés à la plantation de <i>H. ranunculoides</i> , (Sol/eau contenant des fragments viables de plante ou des semences?).
Risques éventuels	La lutte est très difficile. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées mais aucune n'est complètement efficace. Comme <i>H. ranunculoides</i> forme des tapis très épais, il est généralement recommandé d'enlever les plantes mécaniquement avant d'appliquer des herbicides (diquat, 2,4-D amine, MCPA). Faire de l'ombre avec un matériau opaque peut être une possibilité, ainsi que poser des filets pour réduire la dissémination. Au moins au Royaume Uni et aux Pays-Bas, <i>H. ranunculoides</i> a montré un fort potentiel d'envahissement. Toute autre dissémination de cette espèce doit être évitée.
Source(s)	Baas, W.J.; Duistermaat, L.H (1999) The invasion of floating pennywort (<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f.) in the Netherlands, 1996-1998. <i>Gorteria</i> , 25(4), 77-82. Chikwenhere, G.P.; Julien, M.H. (ed.); Hill, M.P. (ed.); Center, T.D. (ed.); Ding-Jianqing (2001) Current strategies for the management of water hyacinth on the Manyame River System in Zimbabwe. Biological and integrated control of water hyacinth: <i>Eichhornia crassipes</i> . Proceedings of the Second Meeting of the Global Working Group for the Biological and Integrated Control of Water Hyacinth, Beijing, China, 9-12 October 2000, 105-108. Ferreira, A.G.; Souto, C.F.M.; Goidanich, V.; Lipp J.K.; Del Pino, R. (1981) Density, position and dimensions of stomata of plants occurring at Taim Ecological Station, RS, Brazil. <i>Anais do 32 Congresso Nacional de Botanica</i> , Teresina, Brazil, January 1981, 229-232. Krabben, K.P.M. van der, Rotteveel, A.J.M. (2003) Draft Report of a pest risk assessment of <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> . Unpublished document. Lallana, V.H.; Barrett, P.R.F. (ed.); Greaves, M.P. (ed.); Murphy, K.J. (ed.); Pieterse, A.H. (ed.); Wade, P.M. (ed.); Wallsten, M. (1990) Dispersal units in aquatic environments of the middle Parana River and its tributary, the Saladillo River. Proceedings of the 8th international symposium on aquatic weeds, Uppsala, Sweden, 13-17 August 1990, 151-159. INTERNET Checklist of dicotyledonous species associated with Bolivian wetlands by Dr Nur Ritter, University of Fresno (US). http://www.botanize.com/bol_checklist/dicots.html Invasive Non-Native Species in the UK. University of Liverpool. The Invasive Alien Species Project. Fact Sheet: 2. Invasive Alien Aquatic Plant Species. <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> (L.f.), Floating Pennywort by Dr Jon Huckle, 19th February 2002. http://www.appliedvegetationdynamics.co.uk/IAAPwebsite/FactSheet/Hydrocotyl.doc Instituto Nacional de Biodiversidad (Costa Rica). Lista de especímenes de <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> . http://www.inbio.ac.cr/bims/k03/p13/c045/o0135/f01665/g006947/s019969.htm Palma, B.; San Martín, C.; Rosales, M.; Zúñiga, Ramírez, C. (1986) Distribución espacial de la flora y vegetación acuática y palustre del estero marga-marga en Chile central. http://biblioweb.dgsca.unam.mx/cienciasdelmar/instituto/1987-2/articulo269.html USDA Natural Resources Conservation Service. Plant Profile. <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> . http://plants.usda.gov Wageningen University. Environmental Science. Aquatic Ecology and Water Quality Management Group. Invasion of Dutch waters by floating pennywort (<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>) ('Grote Waternavel'). http://www.dow.wau.nl/aew/Projects/info_waternavel.html



OEPP *Service d'information*

Solidago nemoralis (Asteraceae – Verge d'or des bois)

Pourquoi	Le Groupe d'experts OEPP ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes a fait une première catégorisation des plantes exotiques envahissantes. Comme <i>Solidago nemoralis</i> est actuellement recommandé pour l'aménagement paysager en Europe sans analyse plus complète de son potentiel d'envahissement, le Groupe d'experts a pensé qu'elle devait être ajoutée sur la Liste d'Alerte de l'OEPP.
Description	<p><i>S. nemoralis</i> est une plante pérenne, élancée (de 0,3-0,5 m de haut). Les feuilles sont alternées. Les feuilles basales et de la rosette sont allongées, ovales et effilées à la base avec des dentelures sur la moitié distale. Les feuilles de la tige sont ovales et effilées des 2 côtés. Toutes les feuilles ont une nervure centrale distincte et une nervation en réseau. L'inflorescence est un ensemble de fleurs jaunes qui poussent toutes d'un seul coté de la tige. En Amérique du Nord, elle fleurit en août-septembre. Les akènes avec des touffes de poils se développent ensuite et sont dispersés par le vent.</p> <p>Des images sont disponibles sur Internet: http://www.Indiana.edu/~preserve/nature/floral_inventory/pages/sol_nem.htm http://www.shout.net/~jhilty/plantx/fld_goldenrodx.htm</p>
Où	Amérique du Nord: Canada, Etats-Unis (Alabama, Arkansas, Connecticut, Delaware, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Missouri, New Hampshire, New Jersey, New York, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, Rhode Island, Texas, Vermont, Virginia, West Virginia).
Habitat	Prairies (poussant sur sol riche, gravier, sable), champs secs et sableux, bords de route sableux, voies ferrées, dunes, savane à <i>Quercus velutina</i> , berges argileuses érodées, champs abandonnés.
Dégâts	Dans certains états de l'Ouest des Etats-Unis, elle est considérée comme une mauvaise herbe gênante. Les traitements chimiques sont mentionnés dans la littérature pour les vergers de pommiers, les pâtures et les champs de soja. Aux Etats-Unis, aucun impact environnemental ou social n'est cité. Dans son habitat naturel <i>S. nemoralis</i> n'est pas considérée comme une adventice nuisible ou une espèce envahissante. Les données manquent sur l'hybridation possible avec d'autres espèces de <i>Solidago</i> . Cependant, <i>S. nemoralis</i> partage certaines similarités avec d'autres espèces de <i>Solidago</i> qui sont envahissantes en Europe (par ex. <i>S. canadensis</i> , <i>S. gigantea</i>). Il est signalé que, dans des endroits adéquats, <i>S. nemoralis</i> a une tendance à former des colonies. Elle survit dans des sites difficiles (pentes, sols pauvres) où peu d'autres végétaux poussent. Elle produit un grand nombre de semences hautement viables et la dissémination végétative est considérée comme rapide. Elle peut supporter de basses températures (-30C°).
Dissémination	La dissémination locale est assurée essentiellement par les semences. Les plantes peuvent aussi se disséminer par les rhizomes avec des déchets de sol ou de plantes. Sur de longues distances, le commerce de végétaux et de semences peut disséminer <i>S. nemoralis</i> .
Filière	Végétaux destinés à la plantation, semences de <i>S. nemoralis</i> (Sol avec rhizomes viables ou semences?).
Risques éventuels	Il partage les caractéristiques avec d'autres espèces de <i>Solidago</i> qui sont envahissantes en Europe et dans d'autres parties du monde. Des méthodes de lutte existent (herbicides, fauchage) mais peuvent être difficile à appliquer dans des environnements naturels ou semi-naturels. Il est prévu de planter ce végétal en Europe dans les espaces publics, les bords des autoroutes, les talus pour des aménagements paysagers. Etant donné son importante production de semences, sa dissémination rapide par les graines ou par voie végétative, elle pourrait présenter un risque pour la région OEPP car elle peut entrer en compétition avec des espèces natives parmi lesquelles des espèces menacées (par ex. avec des orchidées dans des prairies naturelles). Cependant, davantage de données sont nécessaires sur les habitats à risques en Europe et sur la biologie de la plante. L'introduction de cette espèce pour l'aménagement paysager doit être évitée, des espèces natives ou exotiques sans historique d'envahissement en Europe doivent lui être substituées.



OEPP *Service d'information*

- Source(s) Kapusta, G.; Krausz, R.F. (1993) Weed control and yields are equal in conventional, reduced-, and no-tillage soybean (*Glycine max*) after 11 years. *Weed-Technology*, 7(2), 443-451.
- Peters, E.J. (1983) Effectiveness and safety of translocated herbicides applied to pasture weeds with a rope-wick applicator. *Proceedings of the XIV International Grassland Congress, held at Lexington, Kentucky, U.S.A., June 15-24, 1981* [Smith, J.A.; Hays, V.W. (Editors)], 553-555.
- Peters, E.J.; Lowance, S.A. (1978) Effects of multiple mowing on western ironweed (*Vernonia baldwinii*) and gray goldenrod (*Solidago nemoralis*). *Weed-Science*, 26(2), 190-192.
- Schrader, G., Baker, R. (2003) Draft Report of a pest risk assessment of *Solidago nemoralis*. Unpublished document.
- Weller, S.C. (1984) Post-emergence weed control in orchards. *Proceedings, North Central Weed Control Conference, Vol.39*, p 145.
- INTERNET
- Prairie Wildflowers of Illinois. Field Goldenrod – *Solidago nemoralis*.
http://www.shout.net/~jhilty/plantx/fld_goldenrodx.htm
- USDA Natural Resources Conservation Service. Plant Profile. *Solidago nemoralis*.
http://plants.usda.gov/cgi_bin/plant_profile.cgi?symbol=SONEN
- USDA Natural Resources Conservation Service. Conservation Plant Characteristics for *Solidago nemoralis*.
http://plants.usda.gov/cgi_bin/plant_attribute.cgi?symbol=SONE

SI OEPP 2004/042
Groupe d'experts en -

Date d'ajout 2004-04

2004/043 Découverte de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* sur pommes de terre de consommation en Autriche

L'ONPV d'Autriche a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* (Liste A2 de l'OEPP) a été détecté au cours du programme de suivi annuel sur un lot de pommes de terre de consommation (*Solanum tuberosum* cv. Agria) dans l'est du Niederösterreich. La présence de la bactérie a été officiellement confirmée. La détection a été faite selon la Directive européenne CEE 93/85. Les investigations ont montré que ce lot a été produit à l'origine à partir de pommes de terre de semence certifiées allemandes. Les autorités allemandes ont été informées. Toutes les mesures nécessaires d'après la Directive CEE 93/85 ont été mises en œuvre par l'ONPV autrichienne. En particulier, une zone de sécurité, qui couvrirait toute la ferme où les pommes de terre ont été cultivées, a été établie et toutes les pommes de terre cultivées en 2003 dans cette ferme ont été détruites sous supervision officielle. En outre, on a essayé de remonter vers les lots de semences qui avaient été vendus aux agriculteurs autrichiens avec le même passeport phytosanitaire provenant d'Allemagne. Aucune autre découverte positive n'a été faite.

La situation déclarée de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Autriche est: **Présent, trouvé dans une zone limitée sur pommes de terre de consommation, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Autriche, 2004-03.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques :CORBSE



OEPP *Service d'information*

2004/044 *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* trouvé en Finlande

La pourriture annulaire de la pomme de terre provoquée par *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvée en Finlande, pendant la période octobre 2003 - février 2004, dans quatre fermes produisant des pommes de terre de consommation. Les lots suivants ont été trouvés infestés: *Solanum tuberosum* cv. Matilda (3 lots – 8,82 ha), Van Gogh (1 lot, 3,26 ha), Fambo (1 ha), Asterix et Van Gogh (1 lot, 0,31 ha) et Matilda (1 lot, 0,06 ha). Ces découvertes ont été faites pendant des investigations faites pour retracer les infestations qui avaient été trouvées au cours de contrôles sur les marchés. Les investigations continuent pour identifier les fermes qui ont utilisé les mêmes clones de pomme de terre de semence que ceux qui étaient infectés dans les quatre fermes concernées.

Des mesures phytosanitaires officielles ont été prises selon la Directive européenne 93/85/CEE et la Décision du ministère de l'Agriculture et de la Forêt 100/95.

La situation de *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* en Finlande peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé sur des pommes de terre de consommation dans un nombre limité de fermes, en cours d'éradication.**

Source: ONPV de Finlande, 2004-03.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBSE, FI

2004/045 Les Etats-Unis déclarent officiellement l'absence du *Potato spindle tuber pospiviroid* en production de pommes de terre de semence

Aux Etats-Unis, lors d'une réunion sur la certification de la pomme de terre tenue en 1998, il a été signalé que le *Potato spindle tuber pospiviroid* (PSTVd - Liste A2 de l'OEPP) n'avait pas été détecté dans les pommes de terre de semence au cours des 10 dernières années. Sur la base de cette information, 14 agences de certification de la pomme de terre de semence (Alaska, California, Colorado, Idaho, Maine, Michigan, Minnesota, Montana, Nebraska, New York, Nord Dakota, Oregon, Washington et Wisconsin) ont prospecté toutes les zones de production de pomme de terre de semence pour la présence du PSTVd. La prospection consiste à une surveillance générale qui implique la recherche de la présence du PSTVd dans les documents fédéraux de certification des semences entre 1990 et 2000 et une prospection au champ spécifique qui demande de tester des cultures sélectionnées pour une infection au PSTVd par une hybridation nucléique acid-dot-blot en 1999-2001. Aucun incident lié au PSTVd n'a été signalé dans aucun des documents de certification, et le PSTVd n'a jamais été détecté non plus au cours de prospections au champ. Les agences de certification de la pomme de terre de semence testent en routine les pommes de terre de semence pour le PSTVd à un certain nombre de niveaux de certification, en commençant par le matériel candidat au stade



OEPP *Service d'information*

initial en culture de tissu, puis les générations reproduites au champ pendant la saison de végétation et finalement avec les essais post-récolte. Sur la base de ces prospections, le PSTVd est maintenant considéré comme absent des zones de production de pomme de terre de semence des Etats-Unis. La situation du PSTVd aux Etats-Unis peut être décrite ainsi: **Absent des pommes de terre de semence, n'est plus trouvé, confirmé par des prospections en production de pomme de terre de semence.**

Source: NAPPO Pest Alert
Official Pest Reports - Absence of Potato Spindle Tuber Viroid (PSTVd) in the United States (2004-03-04). <http://www.pestalert.org>

Mots clés supplémentaires : absence

Codes informatiques : PSTVD0, US

2004/046 Technique d'hybridation moléculaire pour la détection du *Potato spindle tuber pospiviroid*

Une technique d'hybridation moléculaire a été développée en France pour détecter le *Potato spindle tuber pospiviroid* (PSTVd - Liste A2 de l'OEPP) dans des extraits frais ou lyophilisés obtenus à partir d'échantillons de feuilles ou de germes de pomme de terre. Cette méthode a été testée et comparée avec des méthodes reverse PAGE et RT-PCR et elle s'est montrée très sensible et fiable. La conclusion est que cette méthode est un outil adapté pour les prospections officielles sur le PSTVd.

Source: Ollivier, F. (2004) L'hybridation moléculaire: une technique de détection du *Potato spindle tuber viroid* adaptée aux plans de surveillance.
Bulletin OEPP/EPPO Bulletin, 34(1), 123-126.

Mots clés supplémentaires : diagnostics

Codes informatiques : PSTVD0

2004/047 Premier signalement de *Thrips palmi* au Mexique

Début mars 2004, la présence de *Thrips palmi* (Thysanoptera: Thripidae – Liste A1 de l'OEPP) a été détectée sur pastèques (*Citrullus lanatus*) dans la municipalité de Campeche (état de Campeche) au Mexique. Des prospections sont menées pour délimiter l'extension de l'infestation et les mesures phytosanitaires sont appliquées pour éradiquer le ravageur. Pour le Secrétariat de l'OEPP, ceci est le premier signalement de *T. palmi* au Mexique.

La situation de *T. palmi* au Mexique peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2004, dans la municipalité de Campeche (état de Campeche).**

Source: NAPPO Pest Alert.
Detección de Trips oriental (*Thrips palmi* Karny), en el municipio Campeche, Campeche, México. News Stories (2004-04-21).



OEPP *Service d'information*

<http://www.pestalert.org>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : THRIPL, MX

2004/048 Introduction de *Bactrocera cucurbitae* aux Seychelles et programme d'éradication

En novembre 1999, la présence de *Bactrocera cucurbitae* (Diptera: Tephritidae – Liste A1 de l'OEPP) a été observée pour la première fois sur l'île de Mahé aux Seychelles. On suppose que la mouche des fruits a été introduite par un repas servi dans un avion qui contenait des fruits et des légumes frais et dont les déchets n'ont pas été traités correctement à l'aéroport international. La mouche du melon s'est rapidement établie sur l'île de Mahé et s'est disséminée aux autres îles de l'archipel. Un programme d'éradication a été mis en place. Un réseau de piégeage est en train d'être établi sur la base d'un quadrillage de 1 km², avec un piège placé dans le centre de chaque carré, pour délimiter l'extension de l'infestation. Ces pièges contiennent une paraphéromone et un insecticide. Cette phase de piégeage sera suivie par une phase d'éradication utilisant la technique d'annihilation des mâles avec des blocs de bois imprégné de méthyl eugenol et d'insecticide. La campagne d'éradication commencera au début de la saison sèche en avril 2004. Pour le Secrétariat de l'OEPP, ceci est le premier signalement de *B. cucurbitae* aux Seychelles.

La situation de *B. cucurbitae* aux Seychelles peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 1999, en cours d'éradication.**

Source: Knight, J. (2003) Trouble in paradise – the eradication of an alien invader. **AAB News, no. 52, 89**

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DACUCU, SC

2004/049 Situation de *Paysandisia archon* en Espagne

En Espagne, *Paysandisia archon* (Lepidoptera, Castniidae – Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois début 2001, dans la province de Girona, Catalogne. Il s'est ensuite répandu dans plusieurs sites le long de la côte méditerranéenne (de la province de Girona vers le sud jusqu'à la province d'Alicante) en provoquant des dégâts sur différentes espèces de palmiers. Dans la Comunidad Valenciana, *P. archon* a été trouvé dans 3 sites de la province de Castellón, dans 2 sites de la province de Alicante et dans quelques sites de la province de Valencia (en zones urbaines), il attaquait des *Phoenix canariensis*, des *Chamaerops humilis*, des *Trachycarpus fortunei* et des *Washingtonia filifera*. Dans cet article sont donnés des détails sur la biologie de *P. archon*, ses plantes-hôtes et sa distribution géographique. Dans son aire d'origine, *P. archon* est signalé en Argentine (nord-ouest), Paraguay, Uruguay (ouest) et Brésil (sud). Au sujet des plantes-hôtes, il est noté qu'en France



OEPP *Service d'information*

où le ravageur a également été introduit (dans les départements du Var et de l'Hérault), des dégâts ont été observés sur les espèces de palmier suivantes: *Thrinax campestris*, *Chamaerops humilis*, *Livistona chinensis*, *L. decipiens*, *L. saribus*, *Sabal*, *Phoenix canariensis*, *P. dactylifera*, *P. reclinata*, *Trachycarpus fortunei* et *Washingtonia filifera*.

Source: Montagud Alario, S.; Rodrigo Coll, I. (2004) *Paysandisia archon* (Burmeister, 1880) (Lepidoptera, Castniidae): nueva plaga de palmáceas en expansión. **Phytoma España, no. 157, 40-53.**

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PAYSAR, ES

2004/050 Détails sur la situation de *Spodoptera littoralis* en Italie

En Italie, les premiers foyers importants de *Spodoptera littoralis* (Lepidoptera: Noctuidae – Liste A2 de l'OEPP) ont été signalés in 1968, près de Ragusa en Sicilia. Pendant les 20 années suivantes, le ravageur est resté confiné à des zones limitées, mais il a ensuite commencé à se disséminer vers le sud de Italie (Mezzogiorno) et les régions côtières. Aujourd'hui, on considère qu'il a envahi les principales régions horticoles, en particulier dans le sud de l'Italie. Il a rencontré des conditions favorables dans de nombreuses régions côtières où l'agriculture est intensive et fréquemment sous abris. Jusqu'à présent, de sérieux foyers sur cultures légumières et ornementales ont été observés dans les régions suivantes: Basilicata, Calabria, Campania, Lazio, Liguria, Molise, Puglia, Sicilia. Bien que les populations larvaires de *S. littoralis* sont naturellement contrôlées par le virus de la polyhédrose nucléaire, il manque de façon générale de prédateurs ou de parasitoïdes. D'autres facteurs tels que : l'augmentation des cultures sous abris, la faible sensibilité ou la résistance des larves aux traitements chimiques conventionnels, l'utilisation excessive de fertilisants et les caractéristiques biologiques de *S. littoralis* (fort potentiel reproductif, mobilité importante des adultes, polyphagie...) ont contribué à sa dissémination en Italie. L'éradication de *S. littoralis* n'est pas considérée comme faisable et d'autres études sur des stratégies de lutte appropriées sont nécessaires.

Source: Sannino, L. (2003) *Spodoptera littoralis* in Italia: possibili ragioni della crescente diffusione e mezzi di lotta. **Informatore Fitopatologico, no. 6, 28-31.**

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : SPODLI, IT



OEPP *Service d'information*

2004/051 Etudes sur l'efficacité du iodure de méthyle contre des ravageurs forestiers

Des études sur des fumigants alternatifs au bromure de méthyle sont menées au Japon. L'efficacité du iodure de méthyle a été testée sur plusieurs ravageurs forestiers : *Callidiellum rufipenne* (Liste d'Alerte de l'OEPP), *Monochamus alternatus* (Liste A1 de l'OEPP), *Semanotus japonicus*, *Cryphalus fulvus*, *Ips subelongatus* (Annexes de l'UE), *Xyleborus pfeili*, *Pissodes nitidus*, *Shirahoshizo rufescens*. Différents stades de développement de ces espèces (sous l'écorce, dans le xylème ou en milieu artificiel) ont été fumigués avec du iodure de méthyle à des doses de 5, 10, 15, 30 et 50 g m⁻³ pendant 24 heures à 15°C. Tous les œufs de *C. rufipenne*, *S. japonicus*, *C. fulvus*, *X. pfeili* et *P. nitidus* ont été tués à 10 g m⁻³. Une mortalité de 100 % a été obtenue pour les stades larvaires et nymphaux sous l'écorce et dans le xylème (ou en milieu artificiel) à 30 g m⁻³, sauf pour *C. rufipenne*, *M. alternatus* et *S. rufescens*. A 50 g m⁻³, tous les stades des espèces testées ont été tués, sauf les larves de *C. rufipenne* dans le xylème (95,5 % de mortalité). La conclusion est que, même si d'autres expériences sont nécessaires, le iodure de méthyle apparaît comme un outil prometteur pour éliminer les organismes nuisibles dans le bois importé.

Source: Naito, H.; Goto, M.; Ogawa, N.; Soma, Y.; Kawakami, F. (2003) Effects of methyl iodide on mortality of forest insect pests.

Research Bulletin of the Plant Protection Service, Japan, no. 39, 1-6.

Mots clés supplémentaires : traitements de quarantaine **Codes informatiques :**CLLLRU, MONCAL IPSXCE, JP

2004/052 Nouveau chancre du poirier en Italie: addition de *Valsa ceratosperma* à la Liste d'Alerte de l'OEPP

L'ONPV d'Italie a informé le Secrétariat de l'OEPP de la présence d'un nouveau chancre du poirier en Emilia-Romagna dû à *Valsa ceratosperma* (Ascomycetes: Diaporthales). En 2001, ce nouveau chancre a été observé sur un nombre limité de vieux poiriers (de 30-40 ans), dans 3 vergers en Emilia-Romagna (1 dans la province de Modena, 2 en Ferrara). Les analyses au laboratoire ont révélé la présence de *Valsa ceratosperma* [anamorphe *Cytospora vitis* (= *C. sacculus*)]. En 2002 et 2003, la maladie a été observée sur un plus grand nombre d'arbres dans les provinces de Modena, Ferrara et Bologna. *V. ceratosperma* n'a pas seulement été trouvé sur de vieux arbres, mais aussi sur des jeunes arbres en production (agés de 8 ans). Dans certains vergers, des chancres ont été observés sur 70% des arbres. Dans ces vergers, comme il a fallu tailler sévèrement les arbres pour enrayer la maladie, des baisses de rendement ont été observées. Des prospections ont été conduites en pépinières sur du matériel de multiplication certifié et CAC, mais jusqu'à présent *V. ceratosperma* n'a pas été trouvé. D'après la littérature, ceci est le premier signalement de *V. ceratosperma* provoquant un chancre sur poirier en Italie et en Europe. Finalement, le Groupe d'experts OEPP sur les Mesures phytosanitaires a considéré que ce champignon devait être ajouté à la Liste d'Alerte



OEPP *Service d'information*

de l'OEPP. La situation de *V. ceratosperma* en Italie peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé en Emilia-Romagna (provinces de Bologna, Ferrara et Modena) à une faible prévalence et soumis à des mesures d'enrayement.**

Valsa ceratosperma (un nouveau chancre du poirier)

Pourquoi	La présence d'un nouveau chancre du poirier dû à <i>Valsa ceratosperma</i> a été signalée par l'Italie et le Groupe d'experts OEPP sur les Mesures phytosanitaires a considéré que ce champignon devait être ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP.
Où	Région OEPP: Italie (Emilia-Romagna). En Italie, des mesures d'enrayement sont prises pour éviter toute dissémination. Asie: Chine, Japon et Corée
Note:	La description IMI de <i>V. ceratosperma</i> (no. 1366, 1998) donne une distribution beaucoup plus large. Cependant, la maladie qu'il cause sur poirier, pommier et cognassier a seulement été observée dans les pays asiatiques mentionnés ci-dessus et maintenant en Italie.
Sur quels végétaux	<i>Cydonia oblonga</i> , <i>Malus domestica</i> , <i>Pyrus communis</i> . En Asie, le chancre à <i>Valsa</i> est principalement signalé sur pommier et parfois sur poirier et cognassier. En Italie, il n'a été trouvé que sur poirier. (cv. Abate Fétel était le plus affecté, mais d'autres cultivars (c'est-à-dire William, Decana, Kaiser, Passercrassane, Morettini, General Leclerc) se sont aussi révélés sensibles).
Dégâts	Le champignon provoque des chancres allongés sur les rameaux, les branches et les troncs. Les symptômes peuvent aisément être confondus avec d'autres pathogènes comme <i>Nectria galligena</i> , <i>Sphaeropsis malorum</i> , <i>Phomopsis mali</i> et <i>Erwinia amylovora</i> . Quand les chancres se développent, ils peuvent enserrer les rameaux, les branches et même les troncs, ce qui conduit au dessèchement et à la mort des parties distales. <i>V. ceratosperma</i> passe l'hiver sur le bois et les débris végétaux infectés et la plupart des nouvelles lésions apparaissent au printemps. L'écorce affectée est boursouflée, gorgée d'eau et, en février, de petites pycnides sombres peuvent être observées. Au printemps, dans des conditions humides, les pycnides relâchent des spores qui sont responsables de nouvelles infections. Le champignon pénètre à travers les crevasses naturelles et les blessures de l'écorce (causées par des conditions climatiques difficiles ou la taille). Des ascospores sont aussi formés en automne/hiver mais ils semblent jouer seulement un rôle secondaire dans la dissémination de la maladie. Dans la littérature, il est mentionné que, sur pommier, la maladie peut demeurer latente pendant 1 à 3 ans.
Dissémination	Au sein des vergers, la dissémination de la maladie est assurée par la production de pycnidiospores au printemps et, dans une moindre mesure par des ascospores en automne/hiver. Sur de longues distances, le commerce de végétaux et éventuellement de bois peut assurer la dissémination de <i>V. ceratosperma</i> .
Filière	Végétaux destinés à la plantation, bois de <i>Cydonia</i> , <i>Malus</i> et <i>Pyrus</i> provenant de pays où <i>V. ceratosperma</i> est présent.
Possible risks	Les arbres fruitiers comme les poiriers, les pommiers et les cognassiers sont importants pour la région OEPP. La lutte contre les maladies à chancre est généralement difficile en pratique. Enlever mécaniquement les chancres est une possibilité. Les données manquent sur des produits chimiques qui pourraient être efficaces contre <i>V. ceratosperma</i> . En Italie, une forte incidence dans les vergers affectés et des pertes de rendement sont déjà observés. Par conséquent, il faut éviter de disséminer davantage cette maladie.
Source(s)	Agricoltura, February 2003. Il "cancro da Valsa", nuova malattia del pero. Carla Montuschi, Servizio Fitosanitario, Regione Emilia-Romagna http://www.regione.emilia-romagna.it/agricoltura/rivista/2003/02/ra030266.pdf Servizio Fitosanitario Emilia-Romagna Un nuovo agente di cancri rameali su pero Il "Cancro da Valsa", malattia accertata per la prima volta nella nostra regione nel 2001, è in corso di studio da parte del Servizio fitosanitario regionale. di Carla Montuschi, Servizio Fitosanitario, Regione Emilia-Romagna http://www.agrimodena.it/pere/cancrodavalsa.html Cancro da Valsa - <i>Valsa ceratosperma</i> (Tode:Fr.) Maire (f. con. <i>Cytospora vitis</i> Mont.). http://www.regione.emilia-romagna.it/fitosanitar/avversita/primopiano/valsa/valsa.htm IMI (1998) Descriptions of fungi and bacteria no.1366. <i>Valsa ceratosperma</i> . CABI, Wallingford, UK.



OEPP *Service d'information*

SI OEPP 2004/052
Groupe d'experts en

ONPV d'Italie, 2004-03.

Date d'ajout 2004-04

2004/053 Nouvelles données sur *Phytophthora ramorum*

Le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles données suivantes sur *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP).

Nouvelles découvertes en pépinières aux Etats-Unis

En California: la présence de *P. ramorum* a été confirmée dans une pépinière (pépinière Monrovia) dans le comté de Los Angeles, en mars 2004. La présence de *P. ramorum* était inattendue car cette pépinière n'est pas dans une zone réglementée près d'une source d'infection connue et la zone bénéficie d'un climat sec (les détections précédentes de cet organisme étaient confinées aux zones ayant un environnement humide).

En Florida: *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé dans trois pépinières. Les plantes avaient été importées de la pépinière mentionnée ci-dessus en California.

En Georgia: *P. ramorum* a été détecté dans cinq pépinières sur des *Camellia* qui avaient aussi été importés de California. Tous les végétaux infectés seront détruits (NAPPO Pest Alert).

Nouvelles plantes-hôtes

En mai 2003, *P. ramorum* a été isolé à partir de folioles de *Rosa gymnocarpa*, en California, USA. Les folioles affectés montraient des lésions ou des points couleur crème à brun, parfois délimités par une zone chlorotique. Les végétaux infectés ont été trouvés dans une forêt mixte dans laquelle étaient également présents des arbres infectés de *Sequoia sempervirens*, *Umbellularia californica* et *Lithocarpus densiflorus* (Hüberli *et al.*, 2004).

Source: Hüberli, D.; Reuther, K.D.; Smith, A.; Swain, S.; Tse, J.G.; Garbelotto, M. (2004) First report of foliar infection of *Rosa gymnocarpa* by *Phytophthora ramorum*.

Plant Disease, 88(4), p 430.

NAPPO Pest Alert.

News Stories: Sudden Oak Death (*Phytophthora ramorum*) detected in five Georgia Nurseries & Sudden Oak Death (*Phytophthora ramorum*) discovered in three Florida nurseries (2004-04-14 & 2004-04-05)

Official Pest Reports - Sudden Oak Death Syndrome in California Nurseries (2004-03-17)

<http://www.pestalert.org>

Mots clés supplémentaires : nouvelles plantes-hôtes, signalements détaillés

Codes informatiques :PHYTRA, US



OEPP *Service d'information*

2004/054 Réglementations du Canada pour *Phytophthora ramorum*

L'Agence canadienne des aliments est en train de modifier ses exigences phytosanitaires afin d'éviter l'entrée de *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) au Canada. Les réglementations actuelles sur l'importation de plantes-hôtes de *P. ramorum* sont présentées dans la Directive sur les "Exigences phytosanitaires visant à prévenir l'introduction au Canada du *Phytophthora ramorum* associé à l'encre des chênes rouges" datée du 2003-09-25. Sur la base de découvertes sur de nouveaux genres de plantes, le Canada a l'intention d'accroître la liste des plantes-hôtes concernées par ces réglementations à:

Castanea
Leucothoe
Pyracantha
Rosa
Rubus
Taxus

Source: **Communication personnelle avec Mme R. Bast-Tjeerde, Agence canadienne des aliments, 2004-04.**

<http://www.inspection.gc.ca/english/plaveg/protect/dir/d-01-01e.shtml>

Mots clés supplémentaires : réglementations

Codes informatiques : PHYTRA

2004/055 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité (détection des organismes nuisibles réglementés)

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé les notifications de non-conformité pour 2003 reçues depuis le précédent rapport (SI OEPP 2004/018) des pays suivants : France, Allemagne, Israël et Pays-Bas. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles réglementés. Les autres notifications de non-conformité dues à des marchandises interdites, des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications.

Note: Le SI OEPP 2004/018 mentionnait l'interception de *Spodoptera litura* sur des fleurs coupées de *Dianthus* provenant d'Israël par les Pays-Bas. Une correction doit être faite car



OEPP *Service d'information*

l'organisme intercepté était *Spodoptera littoralis* (*S. litura* est absent de la région OEPP). Une notification révisée a été envoyée à Israël.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Acari, <i>Dysmicoccus</i>, <i>Haplothrips</i>, <i>Anisembia rubra</i>, <i>Pteropstichus madidus</i>, <i>Halimococcidae</i> (dont des espèces absentes d'Israël)	<i>Tillandsia</i>	Boutures	Allemagne	Israël	1
<i>Agromyzidae</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes	Thaïlande	France	2
	<i>Ocimum, O. sanctum</i>	Légumes	Thaïlande	France	1
<i>Aleyrodidae</i>	<i>Begonia</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Israël	1
	<i>Ilex</i>	Branches coupées	France	France (French Guiana)	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	France	1
<i>Aphelenchoides fragariae</i>	<i>Scilla</i>	Bulbs	Pays-Bas	Israël	1
<i>Aphididae</i>	<i>Alstroemeria</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Israël	1
<i>Bemisia tabaci</i>	<i>Hygrophila corymbosa</i>	Plantes d'aquarium	Indonésie	France	1
	<i>Limnophila</i>	Plantes d'aquarium	Thaïlande	France	1
	<i>Mentha</i>	Légumes	Maroc	France	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes	Maroc	France	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Israël	France	1
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Allium schoenoprasum</i>	Semences	République Tchèque	Israël	1
	<i>Thymus capitatus</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
<i>Cirsium arvense</i>, sclérotés	<i>Petroselinum crispum</i>	Semences	Danemark	Israël	1
<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Chine*	Allemagne	1
<i>Cuscuta</i>	<i>Coriandrum sativum</i>	Semences	Italie	Israël	1
<i>Diaspidiotus perniciosus</i>	<i>Cydonia sinensis</i>	Fruits	Turquie	Israël	1
<i>Fusarium</i>, <i>Helminthosporium</i> <i>solani</i>, <i>Rhizoctonia solani</i>, <i>Spongospora subterranea</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre semences	Scotland	Israël	1
<i>Globodera</i>	<i>Prunus cerasus</i>	Veg. pour plantation	Pologne	Pays-Bas	1
<i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Eryngium</i>	Légumes	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Phaseolus vulgaris</i>	Légumes	Egypte	Pays-Bas	1
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Egypte	Pays-Bas	2
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Kenya	Pays-Bas	3
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Zimbabwe	Pays-Bas	4
<i>Hirschmanniella</i>	<i>Hydrocharitaceae</i>	Plantes d'aquarium	Indonésie	France	1
	<i>Vallisneria</i>	Plantes d'aquarium	Indonésie	France	1
<i>Lepidoptera</i>	<i>Impatiens x novae-guinea</i>	Boutures	Tunisie	France	1
<i>Mollusca</i> (escargots)	<i>Rhododendron simsii</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Israël	3



OEPP *Service d'information*

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Onychiurus armatus</i>	<i>Pteris</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Israël	1
<i>Phytophthora ramorum</i>	<i>Viburnum bodnantense</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Allemagne	1
<i>Polygonum convolvulus</i>	<i>Lupinus</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
	<i>Raphanus sativus</i>	Semences	Italie	Israël	1
	<i>Spinacia oleracea</i>	Semences	Pays-Bas	Israël	1
<i>Prune dwarf ilarvirus</i>	<i>Rhododendron simsii</i>	Semences	Allemagne	Israël	1
<i>Psyllidae (soupçonné Psylla uncatoides)</i>	<i>Mimosa</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	France	1
<i>Radopholus</i>	<i>Anubias hastifolia</i>	Plantes d'aquarium	Espagne (Iles Canaris.)	Allemagne	1
<i>Radopholus similis</i>	<i>Schefflera</i>	Veg. pour plantation	Côte d'Ivoire	France	1
	<i>Schefflera, Syngonium, Pothos</i>	Veg. pour plantation	Côte d'Ivoire	France	1
<i>Thrips flavus</i>	<i>Alstroemeria</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Israël	1
<i>Thysanoptera</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. dominicaine.	France	1
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	France	2
Tobamovirus	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Chine	Israël	1
<i>Xanthomonas axonopodis pv. vesicatoria</i>	<i>Capsicum annuum</i>	Semences	Pologne	Allemagne	1
<i>Zonitoides arboreus</i>	<i>Rhododendron simsii</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Israël	1
<i>Zonitoides nitidus</i>	<i>Rhododendron simsii</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Israël	1

• Mouches des fruit

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Tephritidae non-européens</i>	<i>Annona muricata</i>	Kenya	France	1
	<i>Capsicum</i>	Thaïlande	France	1
	<i>Syzygium samarangense</i>	Thaïlande	France	1

• Bois

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Cerambycidae</i>	Bois non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
Trous de vers > 3mm	Feuillu	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Sinoxylon</i>	Feuillu	Bois d'emballage	Thaïlande	Allemagne	1
<i>Sinoxylon anale</i>	Bois non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1

Source: Secrétariat de l'OEPP, 2004-03. ONPV des Pays-Bas, 2004-03.



OEPP *Service d'information*

2004/056 Echelles BBCH: Stades phénologiques des mono-et dicotylédones

L'OEPP recommande à ses membres, en particulier pour les rapports d'essais au champ de produits phytosanitaires, d'utiliser les échelles BBCH de stades phénologiques pour les cultures et les adventices. Ces échelles avaient été publiées par Blackwell Wissenschaft, Berlin (DE) en 1997. Aucune nouvelle édition n'a été publiée depuis, mais une version mise à jour (édition 2001) est disponible sur le site Internet de la BBA. L'échelle BBCH est un système de codage numérique uniforme pour des stades phénologiques similaires pour toutes les espèces végétales mono-et dicotylédones. Les échelles BBCH peuvent être téléchargées sous forme de fichiers pdf en Allemand, Anglais, Français et Espagnol et couvrent les végétaux suivants:

- Céréales, Riz, Maïs
- Colza, Féverole, Tournesol
- Betterave
- Pomme de terre
- Fruits
- Agrumes, Olivier, Café, Banane
- Vigne
- Soja, Coton, Cacahuète
- Houblon
- Cultures légumières
- Adventices

L'utilisation des ces versions mises à jour est désormais recommandée.

Source: **Site Internet de la BBA.**
<http://www.bba.de/veroeff/bbch/bbch.htm>

Mots clés supplémentaires : publications



OEPP *Service d'information*

2004/057 Nouvelle édition des Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires

Lors des 25 dernières années, l'OEPP a publié plus de 225 Normes sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires. Ces normes s'adressent aux institutions, aux autorités officielles en charge de l'homologation, aux sociétés, aux instituts publics sous contrat avec des sociétés privées, impliqués dans l'homologation des produits phytosanitaires et plus particulièrement dans les essais d'évaluation biologique. En 1997, les Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires ont été publiées en quatre volumes. Des mises à jour annuelles sont parues depuis. Le nombre de normes nouvelles et révisées devenant important, il a été décidé de les rééditer en 5 volumes:

- Volume 1:** Introduction, normes générales, index général.
- Volume 2:** Fongicides, bactéricides.
- Volume 3:** Insecticides, acaricides.
- Volume 4:** Herbicides, régulateurs de croissance.
- Volume 5:** Molluscicides, nématocides, rodenticides, effets non-intentionnel sur.

La nouvelle édition des Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires peut être commandée auprès du Secrétariat de l'OEPP, au prix de 360 EUR (ensemble de 5 volumes). Les commandes doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'OEPP
1 rue Le Nôtre, 75016 Paris, France
Tel: (33) 1 45 20 77 94 - Fax: (33) 1 42 24 89 43 - E-mail: hq@eppo.fr
Visiter notre site Internet www.eppo.org pour plus de détails

Source: **Secrétariat de l'OEPP, 2004-03.**

Mots clés supplémentaires : publications